

Haute qualité environnementale des bâtiments

Présentation par l'ADEME

<http://www.ademe.fr/entreprises/hqe/>

DEFINITION

La haute qualité environnementale des bâtiments est un concept apparu au début des années 90 et qui s'est depuis largement développé. Elle est aujourd'hui au centre d'un mouvement important qui concerne l'ensemble du monde du bâtiment.

Il ne s'agit pas d'une réglementation ni d'un label, mais d'une démarche volontaire de management de la qualité environnementale des opérations de construction ou de réhabilitation de bâtiment.

La **Démarche HQE**[®], s'appuie

- d'une part sur un **système de management environnemental** de l'opération, établi et conduit sous la responsabilité du maître d'ouvrage,
- d'autre part sur les **exigences environnementales** définies à l'origine du projet selon son contexte et les priorités du maître d'ouvrage.

=> Plus de détails : [définition complète](#) (référentiels de l'Association HQE)

La bonne application de cette démarche pourra à terme faire l'objet d'une certification lorsque les développements en cours auront abouti ([NF Tertiaire Démarche HQE](#)[®] du CSTB pour le secteur tertiaire). De son côté, QUALITEL a élaboré une certification pour l'habitat collectif et individuel groupé, "[Habitat & Environnement](#)", qui préfigure une certification Démarche HQE[®]. Enfin, pour la maison individuelle en secteur diffus, un projet porté par les constructeurs titulaires de la marque NF-MI est en préparation avec CEQUAMI (voir ci-après).

La démarche Haute Qualité Environnementale

Présentation par l'association HQE

http://www.assohqe.org/documents_referentiels.php

La démarche HQE[®]

(haute qualité environnementale)

Une démarche au profit à la fois de l'habitant et de la planète.

La raréfaction des ressources et l'effet de serre d'une part, la demande des usagers de plus de confort et de sécurité d'autre part, deux exigences apparemment contradictoires : le défi que la démarche HQE[®] tente de relever avec tous les professionnels s'inscrit dans une perspective de développement durable.

Pour **l'habitant**, la HQE[®] apporte un plus pour :

- la **santé** : qualité de l'air intérieur, qualité de l'eau au robinet, bonne hygiène des locaux
- le **confort** : températures et humidité, recherche de la lumière naturelle et qualité de la lumière électrique, lutte contre le bruit et les mauvaises odeurs,
- les **économies** de charges d'habitation, chauffage, électricité, entretien,
- la **valeur patrimoniale** des immeubles et leur capacité d'adaptation.

Pour **la planète** et la collectivité, la HQE[®] contribue

- à bien gérer les **ressources naturelles** : réduction des prélèvements de matières premières, gestion des eaux pluviales et des espaces collectifs
- à **économiser l'énergie** sous toutes ses formes,
- à lutter contre le **réchauffement climatique**,

- à **réduire les pollutions** émises par les logements : pollution de l'air, eaux usées, tri des déchets.
- à une bonne **insertion dans le site**, pour un paysage urbain de qualité
- au maintien et au développement de la **diversité biologique**, par une bonne gestion des espaces extérieurs
- pendant le chantier, à une **réduction des nuisances** pour les riverains.

A cette fin, la démarche HQE® propose aux acteurs du bâtiment deux volets complémentaires :

- un langage commun pour définir des objectifs ambitieux en matière d'environnement
- un système de management des opérations

Elle touche à la fois l'environnement intérieur, celui des futurs usagers, avec des préoccupations de santé et de confort, et l'environnement au sens général, avec des objectifs d'économie de ressources et de réduction des rejets dans l'environnement. C'est une « approche système », qui considère le bâtiment dans toutes ses composantes et sur son cycle de vie. Sa souplesse favorise son adaptabilité à des contextes variés : elle s'applique à tous types de bâtiments, au travaux neufs et à la réhabilitation ; elle se transpose aisément aux climats tropicaux ; elle se décline aux opérations d'aménagement.

Le langage commun et le système de management d'opération font l'objet de référentiels sous la responsabilité de l'association HQE, qui réunit les principales composantes du secteur du cadre de vie bâti. L'association HQE, à partir des. Ces référentiels trouvent leur origine dans les travaux du Plan Construction et Architecture (1993-1996). Ils sont repris en normalisation française, et présentés dans les instances internationales et européenne de normalisation, l'ISO et le CEN.

La démarche HQE concerne tous les acteurs du bâtiment et de l'aménagement. En moins de 10 ans, elle est devenue une référence pour les filières françaises. Toutes les professions sont concernées, les élus et les services territoriaux, leurs conseils et les programmistes, les architectes et ingénieurs du bâtiment, les entreprises, les industriels, les scientifiques et les chercheurs, les organismes d'accompagnement et de soutien. Ce sont leurs représentants qui sont les adhérents de l'association HQE.

La démarche HQE propose une méthode pour mener un projet. Elle est aujourd'hui complétée par un système d'évaluation, la certification. Celle-ci s'appliquera progressivement à tous les types de bâtiments, neufs ou en réhabilitation. Elle concerne dans un premier temps les bâtiments tertiaires.

Une démarche de développement durable

La Qualité environnementale des bâtiments consiste à maîtriser les impacts des bâtiments sur l'environnement extérieur et à créer un environnement intérieur sain et confortable. Il s'agit d'une réponse opérationnelle à la nécessité d'intégrer les critères du développement durable dans l'activité du bâtiment.

Tous concernés

Cette qualité environnementale intéresse chacun d'entre nous et la collectivité. Elle a pour objectifs la qualité de vie de l'occupant et la protection de notre environnement. Elle se donne pour ambition que notre développement soit « durable ».

Une approche transversale

La qualité environnementale suppose une prise en compte de l'environnement à toutes les étapes de l'élaboration et de la vie des bâtiments : programmation, conception, construction, (gestion, utilisation), démolition...

Tous les acteurs de la construction sont concernés, ils doivent donc agir de manière concertée.

Une démarche de progrès

Cette méthode s'appuie à la fois sur l'organisation que se donne le maître d'ouvrage (le management) et les objectifs à atteindre qu'il se fixe. Cette démarche a pour objectif d'associer tous les acteurs du bâtiment d'enrichir son contenu (exigences, évolution...) sur la base des retours d'expérience.

14 cibles pour aider les Maîtres d'Ouvrages à structurer leurs objectifs

MAITRISER LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

ECO-CONSTRUCTION

1. Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat
2. Choix intégré des procédés et produits de construction
3. Chantier à faibles nuisances

ECO-GESTION

4. Gestion de l'énergie
5. Gestion de l'eau
6. Gestion des déchets d'activité
7. Gestion de l'entretien et de la maintenance

CREER UN ENVIRONNEMENT SATISFAISANT

CONFORT

8. Confort hygrothermique
9. Confort acoustique
10. Confort visuel
11. Confort olfactif

SANTE

12. Qualité sanitaire des espaces
13. Qualité sanitaire de l'air
14. Qualité sanitaire de l'eau

INTERIEUR